1. **RAPPORT 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS**

**Généralités :**

* Territoire de la CCES : 39 000 habitants sur 11 communes
* 3 compétences :
  + Collecte et traitement
  + Développement du tri sélectif
  + Gestion et Fonctionnement des déchetteries

**Les Ordures Ménagères (OM) :**

* Collecte en régie pour les 8 communes de l’ex CCLS (personnels et matériels de la CCES)
  + 7 ETP, 3 bennes et 82 000 km parcourus en 2019
  + Traitement et enfouissement sur le site de Treffieux géré par le SMCNA (Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique) depuis 2006
* Collecte avec le prestataire VEOLIA pour les 3 communes de l’ex CCCE
  + 2,9ETP, 1 benne bi-compartiments et 37 000 km parcourus
  + Incinération des déchets dans l’usine de Couëron, les résidus sont valorisés en sous-couche routière par GEVAL à Pont-Scorff (56).

**Tonnage Ordures Ménagères (OM) :**

* 4784 Tonnes soit 122 kg/hab, -2% par rapport à 2019
  + 3000 tonnes pour la Régie avec 114kg/hab
  + 1800 tonnes pour VEOLIA avec 139kg/hab

**Taux de présentation des bacs Ordures Ménagères (OM) :**

* Particuliers : 30% (+1%)
* Professionnels : 53% (-3%)
* Immeubles : 77% (-6%)
* Soit en moyenne 1 fois toutes les 3 semaines pour les particuliers

**La collecte sélective :**

* 4,6 ETP et 93850 km parcourus pour collecter les sacs jaunes pour la Régie
* 249600 sacs jaunes acheté en 2019
* Tri en apport volontaire (éco-point avec colonnes) :
  + 112 éco-points soit 349 hab/éco-point
  + 253 colonnes de collecte : 133 pour le papier et 120 pour le verre
  + Nettoyage des dépôts sauvages aux abords des colonnes 2 fois par semaine (5 fois pour certains éco-points)
  + 3579 tonnes collectées (-2,9%) soit 92kg/hab
    - 1825 tonnes de verre (+3%)
    - 818 tonnes de papier (-1,9%)
    - 934 tonnes d’emballage (-9,7%)
    - Taux de refus de 17,5% (23,5% ex-CCLS et 11,5% ex-CCCE)
* Textile : 250 tonnes collectées dans les 27 points soit 6,36kg/hab

**Les déchetteries au nombre de 4:**

* 62 000 passages pour Savenay et Campbon
* 58 000 passages pour Cordemais et St Etienne de Montluc

**Aire de déchets verts de Malville:**

* 1102 passages et 143 tonnes déposées contre 115 en 2018

**Tonnage globlal déchetteries + aire de Malville:**

* 13 900 tonnes (+28%) soit 356 kg/hab

**La Plate-forme de compostage de Campbon:**

* Plate-forme commune avec CC du Pays de Pontchâteau
* 10 764 tonnes déposées dont 2504 pour la CCES
  + 40% en dépôts directs de particuliers
  + 10% issues des services techniques communaux
  + 2% en dépôts directs de professionnels
  + 48% provenant des bennes de déchetteries et de l’aire de Malville

**SYNTHESE GLOBALE DES TONNAGES ELIMINES:**

* 22 569 tonnes soit 569 kg/hab
  + 62% en Déchetteries + déchets verts
  + 16% par le tri sélectif
  + 21% en ordures ménagères

**La Redevance incitative:**

* La redevance a rapporté 2,92 M€ de la part de 16393 redevables
* **C’est la seule recette du budget du service des déchets** pour couvrir les dépenses liées aux Ordures Ménagères, Déchetteries et Fonctionnement du service, chacune représentant globalement 1/3 du budget

**La Prévention des déchets:** Pour limiter le volume de déchets collectés et à traiter, il est proposé plusieurs pistes aux habitants et collectivités

* La recyclerie de Savenay
* La promotion du compostage collectif et individuel (300 composteurs vendus en 2019)
* Programme Zéro déchet-Zéro gaspillage
* Subvention de la location de broyeurs végétaux (bon de réduction de 50%)
* Lutte contre le gaspillage dans les cantines

**BUDGET:** le budget est autonome et les dépenses doivent exactement correspondre aux recettes.

* Dépenses d’Investissement : 262 092€
* Recettes d’Investissement : 175 295€
* Dépenses de Fonctionnement : 3 979 516€
* Recettes de Fonctionnement : 3 814 151€
* Report excédent de Fonctionnement des années précédentes : 605 231€

**En 2021**

* Achat de 2 Bennes à ordures bi-compartimentée (OM et sacs jaunes)
* Mise en place du projet C0.5 au 1er janvier 2021 sur le territoire de la CCES :
  + Collecte des OM et sacs jaunes toutes les 2 semaines avec le même camion
  + Evolution du tri des plastiques
  + Ajout d’une colonne OM résiduelles
  + Distribution d’un badge « Pass déchets » pour accéder aux colonnes OMr